

COMMUNE DE MONTAIGU**Séance du 11 avril 2024****Membres en exercice : 13**

Date de la convocation: 11/04/2024

Présents : 10

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Monique DE BROUWER

Votants : 10**Pour : 10****Contre : 0****Abstentions : 0**

Présents : Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Représentés : Cindy DELAPLACE par Freddy BESSE

Excusés : David MASCRET

Absents : Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Brigitte GONON

Objet : Budget principal : Approbation du compte administratif 2023 - DE_2024_003

Madame le Maire ne prenant pas part au vote, sort de la salle. Le Conseil Municipal après s'être fait présenter par Madame Monique DE BROUWER, le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	481 114,09	G	550 475,47
	Section d'investissement	B	199 521,51	H	131 986,42
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	422 220,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	59 208,59 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	739 844,19	= G+H+I+J	1 104 682,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	481 114,09	= G+I+K	972 695,85
	Section d'investissement	= B+D+F	258 730,10	= H+J+L	131 986,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	739 844,19	= G+H+I+J+K+L	1 104 682,27

- Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan

d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Vote le Compte Administratif 2023, à l'unanimité.

AGEDI
Dépôt PREFECTURE DE LAON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2024
002-210204756-20240411-DE_2024_003-DE

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 / 04 / 2024 et publié ou notifié le 16 / 04 / 2024
--